

**Bulletin d'inscription à la formation
« Réseaux sociaux »**

Merci de bien vouloir nous retourner un bulletin par personne et par stage

- 3 et 4 février 2015 à Sainte-Marie -

Participant

Nom et Prénom

Fonction

Service

Tél.....

Email@.....

Personne assurant le suivi de l'inscription

Nom et Prénom

Fonction

Service

Société

Adresse

CP Ville

Tél.

Email@.....

La sociétéconfirme l'inscription
de

à la formation organisée par MEDIALIGHT sur les « Réseaux sociaux » les 3 et 4 février 2014
à Sainte-Marie.

Les 2 journées de formation sont facturées 1 750 E HT.

Adresse de facturation ou organisme prenant en charge la formation

Nom et Prénom

Service

Société

Adresse

CP Ville

Tél.

Email@.....

Cachet et Signature

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Inscription

Votre inscription sera prise en compte à réception du bulletin d'inscription dûment rempli, signé et portant cachet commercial ou à réception de la convention simplifiée de formation professionnelle signée et portant cachet commercial.

Annulation - Remplacement

Pour être prise en compte, toute annulation doit être communiquée par écrit.

Les remplacements de participants sont admis à tout moment, sans frais, sous réserve d'en informer par écrit MEDIALIGHT et de lui transmettre les noms et coordonnées du ou des remplaçants au plus tard la veille de la formation.

Vous disposez de la faculté d'annuler une inscription sous réserve d'en informer MEDIALIGHT par lettre recommandée avec accusé de réception ou par courriel avec accusé de réception à l'adresse support@medialight.com reçu au plus tard dix [10] jours calendaires avant la date de la formation. Une somme forfaitaire de 200 E HT devra alors être versée à titre de dédommagement.

En cas d'annulation reçue moins de dix [10] jours calendaires avant la date de la formation, le montant de l'inscription reste dû en totalité à MEDIALIGHT.

Toute formation à laquelle le participant ne s'est pas présenté ou n'a assisté que partiellement est due en totalité.

Tarifs

Tous les tarifs sont indiqués hors taxes. Ils seront majorés des droits et taxes en vigueur.

Nos tarifs comprennent la formation, la documentation pédagogique remise pendant la formation, les fichiers électroniques mis à disposition le cas échéant. Les pauses-café sont offertes.

Le règlement intégral devra intervenir avant le début de la formation, comptant et sans escompte à réception de facture.

En cas de paiement effectué par un OPCA, le dossier de prise en charge par votre OPCA doit nous parvenir avant le 1er jour de la formation. Si MEDIALIGHT n'a pas réceptionné l'accord de financement, vous serez facturé de l'intégralité du coût de la formation.

En cas de prise en charge partielle par l'OPCA, la part non prise en charge vous sera directement facturée.

Toute facture non payée à échéance portera de plein droit, intérêt au taux d'intérêt appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 (dix) points. Application d'une indemnité forfaitaire de 40€ en cas de retard de paiement (Articles L. 441-3, L441-4 et L441-6 du code de commerce) en sus des pénalités de retard à défaut de paiement d'une seule facture à son échéance, l'intégralité des sommes dues par le Client deviendra immédiatement exigible.

Toute facture recouvrée par nos services contentieux sera majorée, à titre de clause pénale non réductible au sens de l'article 1229 du Code Civil, d'une indemnité fixée à 15 (quinze)% du montant des sommes exigibles.

Informatique et libertés

Conformément aux dispositions de la Loi n°2004-801 du 6 août 2004 modifiant la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 dite « Loi Informatique et Libertés », relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les informations qui vous sont demandées sont nécessaires au traitement de votre inscription et sont destinées aux services de MEDIALIGHT. Les traitements automatisés des données nominatives

réalisés font l'objet d'une déclaration auprès de la CNIL. Vous pouvez exercer, conformément aux dispositions des articles 39, 40, 41, et 42 de la Loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée,

vos droits d'accès, de rectification et d'opposition en vous adressant à : MEDIALIGHT, 16 rue Claude Chappe – ZAE 2000 – 97420 Le Port ou par téléphone au 02 62 410 420.

Ces informations peuvent faire l'objet d'une cession, d'une location ou d'un échange auprès d'autres sociétés partenaires à des fins de prospections. Si vous ne souhaitez pas être destinataire de leurs documents, merci de nous le signaler.